

PROCÈS-VERBAUX

Le JEUDI 8 décembre 1966
(4)

Le Comité permanent des bills privés en général se réunit aujourd'hui à 1 h 35 de l'après-midi sous la présidence de M. Loisélle.

Sont présents: Messieurs Clermont, Côté (*Dorchester*), Fairweather, Forrestall, Johnston, Lachance, Langlois (*Chicoutimi*), Laverdière, Legault, Loisélle, Mandziuk, Richard et Whelan (13).

Aussi présents: M. Reynold Rapp, député, parrain du bill S-38, et M. Marcel Joyal, c.r., agent parlementaire.

Le Comité étudie le bill S-38, loi constituant en corporation *The Evangelical Covenant Church of Canada*.

Le président demande qu'on étudie le préambule et invite le parrain à présenter l'agent parlementaire.

M. Joyal explique l'objet du bill.

Après discussion, le préambule est adopté.

Les articles 1 à 17 sont adoptés.

Le titre est adopté.

Le bill est adopté.

Il est décidé—Que le président fasse rapport sur le bill S-38, sans modification, ce qui constituera le TROISIÈME RAPPORT du Comité à la Chambre.

A 1 h. 50 de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir à l'appel du président.

Le secrétaire du Comité,
D.-E. Levesque.